



## Non respect de contrat d'entretien d'un adoucisseur

Par **bellet letissia**, le **26/03/2008** à **10:43**

j'ai un adoucisseur depuis juin 2006, avec un contrat d'entretien de changement de cartouche tout les ans et depuis 2006 rien n'ai fait, je les appels et quand ils répondent, ce qui n'est pas tjrs le cas, ils disent qu'ils vont me recontacter pour prendre rdv, ce qu'ils ne font pas, si non ils devaient venir hier et ils ne sont pas venu, je leur ai envoyé une lettre recommandée, ils n'en ont rien fait.

De plus la dernière fois ils m'ont dit de ne plus boire l'eau du robinet, et je paie l'adoucisseur pendant 8 ans que puis je faire, puis je arrêtais de payer ?

Par **neckel**, le **20/05/2008** à **23:21**

vous pouvez me donner le nom de la société? j'ai envie d'achetr un adoucisseur et je n'ai surtout pas envie de donner ma confiance à une société pas sérieuse!  
merci